

Le présent document actualise les résultats économiques des 11 systèmes bovins laitiers (cas-types) décrits par le dispositif Inosys-Réseaux d'élevage sur le Grand Est de la France. Ce travail est rendu possible par le suivi opéré sur environ 90 fermes laitières de la région.

Cette actualisation permet d'estimer les évolutions de revenus attendues en 2019 par rapport à l'année précédente.

La sécheresse estivale a de nouveau perturbé le fonctionnement des exploitations. Beaucoup d'entre elles ont eu recours à des achats extérieurs pour compenser le déficit fourrager. Les charges opérationnelles se maintiennent pour la deuxième année consécutive à un niveau élevé et augmentent en moyenne de 1 %. L'accroissement du produit lait vient tamponner la hausse des charges alimentaires. La chute du prix des céréales et les cours moroses de la viande viennent freiner l'évolution du produit brut (+ 2,5 % par rapport à 2018). Au final, la trésorerie des exploitations reste tendue en fin d'année 2019.

I. MÉTHODE

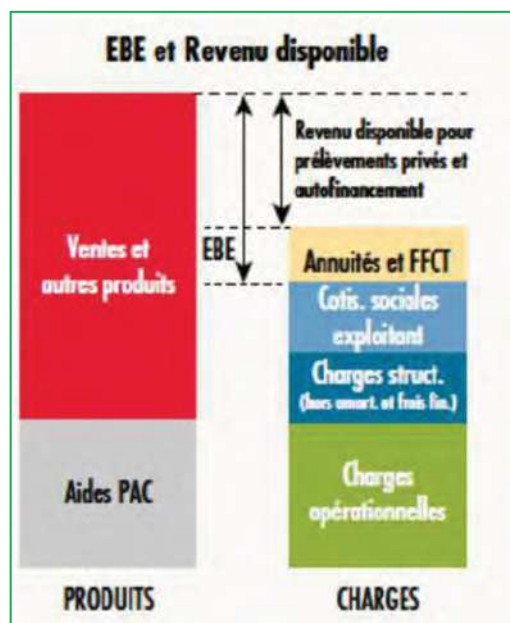
Les estimations des résultats économiques 2019 sont réalisées à structure constante à partir des 11 cas-types décrits en 2018, auxquels sont appliquées les évolutions mesurées entre 2018 et 2019. Ces évolutions concernent à la fois les volumes produits ainsi que les prix des produits et des charges.

Caractéristiques principales des cas-types

N° cas-type	Zone	% Maïs / SFP	SAU (ha)	Lait produit (L)	Nombre VL race	Lait / VL (L)	Autres ateliers	Autres caractéristiques
1	Montagne vosgienne	0	120	315 000	50 PH	6 300		
2	Zones herbagères	0	148	421 000	78 MO	5 400	24 ha de CV	AB
3		0	184	360 000	65 MO	5 900	28 bœufs et 48 ha de CV	
4		6	236	547 000	76 PH	7 200	46 VA vente de broutards et 48 ha de CV	
5		10	120	360 000	50 PH	7 200	22 bœufs et 20 ha de CV	
6		27	131	602 000	70 PH	8 600	46 ha de CV	Robot de traite
7		25	414	1 200 000	148 PH	8 100	50 VA, 88 taurillons et 148 ha de CV	Salle de traite rotative
8	Zone de polyculture élevage	0	238	588 000	105 PH-MO	5 600	69 ha de CV	AB
9		35	176	550 000	64 PH	8 600	27 taurillons et 96 ha de CV	Robot de traite
10		34	199	1 204 000	140 PH	8 600	56 ha de CV	Robot de traite
11		31	602	1 701 000	210 PH	8 100	370 ha de CV	Salle de traite rotative

L'évolution des prix est mesurée grâce au suivi des fermes engagées dans le dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage. Certains postes de charges sont actualisés en nous appuyant sur les indices IPAMPA lait de vache (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole). Malgré toutes nos précautions, il reste difficile d'intégrer toutes les adaptations que les éleveurs ont pu mettre en œuvre, d'autant plus lors des années de sécheresse où les stratégies d'adaptation peuvent être très diverses.

Notre estimation porte sur le revenu disponible pour les prélèvements privés et l'autofinancement. Ce revenu disponible est exprimé à l'unité de main d'œuvre exploitant.



II. UNE ANNÉE FOURRAGÈRE PERTURBÉE PAR LA SÉCHERESSE ESTIVALE

Un déficit fourrager qui se creuse de nouveau en 2019

La mise à l'herbe s'est faite assez précocement et les conditions de pâturage ont été favorables au printemps. Des premières coupes sur prairies temporaires ont pu être réalisées dès fin avril tandis que sur les prairies permanentes, elles ont majoritairement été réalisées mi-mai. Les rendements de ces fauches précoces sont en cohérence avec leurs dates (2,0 à 3,5 TMS/ha). A partir du 20 juin, les éleveurs ont récolté les foins et les 2èmes coupes derrière fauche précoce sur prairies permanentes. Les rendements en foin ont été supérieurs à la moyenne quinquennale (+ 0,5 TMS/ha). Sur prairies temporaires, les deuxièmes coupes ont été réalisées dès fin mai.

A partir du 25 juin, les prairies ont grillé sous l'effet des fortes chaleurs et l'absence de précipitations. Quelques pluies revenues début août ont permis le « reverdissement » des prairies dans certains secteurs, mais les récoltes des 2èmes coupes derrière foin et 3èmes coupes n'ont pas pu être faites. La complémentation au parc est alors devenue nécessaire et a amputé de nouveau les stocks pour l'hiver à venir.

Les luzernes déjà installées ont bien résisté et 3 coupes ont pu être faites. En revanche, les jeunes luzernes implantées dans l'année ont été impactées, avec parfois une forte baisse du rendement.

En 2019, des hectares supplémentaires de maïs ont été semés afin de reconstituer des stocks fourragers. Les semis se sont déroulés dans de bonnes conditions mais la fraîcheur a pénalisé le début de végétation du maïs. La sécheresse estivale a par la suite fortement impacté le rendement et la richesse en grains, mais globalement les maïs ensilages sont de meilleures qualités qu'en 2018.

Des rendements cultures supérieurs à la moyenne quinquennale

La sécheresse automnale en 2018 a perturbé l'implantation des colzas et des céréales. L'hiver a été doux jusqu'en janvier et la pluviométrie proche des moyennes quinquennales.

Si les conditions du printemps ont été assez favorables, le gros coup de chaud et la sécheresse à partir de fin juin ont pénalisé les cultures dans les petites terres. Au final, grâce à un bon potentiel de départ, les rendements moyens régionaux des cultures d'hiver sont supérieurs à une année « normale » (moyenne 5 ans) sauf pour le colza.

Les rendements en paille ont été très bons cette année (+ 1 TMS/ha).

Tableau 1: Evolution 2019/2018 des rendements des cultures

	Culture	Indice de rendement (2019/2018)
Agriculture biologique	Blé d'hiver AB	+ 8 %
	Triticale AB	+ 14 %
	Seigle AB	- 11 %
	Avoine AB	+ 19 %
	Triticale-Pois AB	=
	Avoine-Vesce AB	- 4 %
Agriculture conventionnelle	Blé d'hiver	+ 7 %
	Colza	- 7 %
	Maïs grain	+ 16 %
	Orge de printemps	+ 3 %
	Orge d'hiver	+ 11 %
	Pois de printemps	+ 16 %
	Triticale	+ 9 %
	Triticale/Pois	=

III. DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES IMPACTÉS PAR LA SÉCHERESSE

Une hausse du produit brut grâce au produit lait et à l'ICHN

Durant les sept premiers mois de l'année, le volume de lait produit a été légèrement inférieur à 2018 à cause de la mauvaise qualité des ensilages de maïs récoltés à l'automne 2018, des fortes chaleurs et de la sécheresse estivale. Ce n'est qu'à partir de la fin du mois d'août que le niveau de production laitière est revenu à la normale grâce à des conditions automnales favorables à la pousse de l'herbe et à des maïs ensilage de meilleures qualités. Au final, les volumes de lait livrés sont stables pour les systèmes herbagers, voire en légère diminution pour le système en agriculture biologique avec peu de cultures de vente (-2 %). Les systèmes avec du maïs ensilage ont légèrement augmenté leur volume de lait (+ 2%).

L'évolution du prix du lait est en faveur du lait conventionnel avec + 15 €/1000 L alors que le lait en agriculture biologique reste stable pour la première fois depuis plusieurs années. Ainsi, le produit lait augmente en moyenne de 5 % à l'exception du système en agriculture biologique (cas-type 2) où le produit des ventes de lait diminue de 3 %. Quant à la conjoncture viande, elle est encore très morose. Seul le cours des femelles finies de race à viande se redresse, alors que les cours des autres catégories d'animaux se stabilisent ou même diminuent pour les brouards.

Le produit des cultures de vente diminue d'environ 12 %, une baisse d'autant plus marquée dans les exploitations ayant semé des surfaces supplémentaires en maïs ensilage au détriment de certaines cultures (colza principalement). Ainsi, les bons rendements sur les céréales n'auront pas suffi à compenser la baisse du prix de vente.

Le poste « aides compensatoires » est en augmentation grâce à la perception plus large de l'ICHN depuis cette année. Auparavant, seuls les systèmes vosgiens (cas-type 1 et 3) touchaient cette aide. Suite à la révision des zones défavorisées en 2019, la majorité des communes situées en Lorraine, en Haute-Marne et dans les Ardennes en bénéficient. Ainsi, les 11 cas-types perçoivent entre 15 000 €, pour les plus petites exploitations, et 28 000 € pour les exploitations sociétaires d'ICHN.

En moyenne, le produit brut des exploitations a évolué de + 2,5 % par rapport à 2018, ce qui s'explique principalement par la hausse du produit issu des ventes de lait et par l'ICHN.

Les achats d'aliment pèsent lourd sur les charges opérationnelles

Les deux années de sécheresse consécutives ont fortement amputé les stocks fourragers des exploitations. Beaucoup d'entre elles n'avaient plus de stock de report et ont dû avoir recours à des achats d'aliments. Le déficit fourrager a été compensé par de l'achat de paille/foin, de maïs ensilage sur pied et de concentrés pour compenser la faible valeur énergétique des fourrages. Les charges opérationnelles s'accroissent en moyenne de + 1 % / 2018, à l'exception des systèmes de polyculture-élevage qui ont limité le recours aux achats extérieurs en augmentant leurs surfaces en maïs ensilage. Ainsi, pour ces exploitations, leurs charges opérationnelles diminuent d'environ 4,5 % / 2018.

Les charges de structure augmentent en moyenne de 1,3 % / 2018. L'accroissement de la MSA et de différents postes tels que les assurances, l'électricité ou l'entretien du matériel (calculés avec l'indice Ipampa) expliquent cette évolution.

Des revenus relativement stables

Les excédents bruts d'exploitation se sont légèrement améliorés pour la plupart des systèmes. Ils évoluent en moyenne de + 5 %. L'augmentation de la surface fourragère dans certains systèmes a permis de limiter le recours à des achats extérieurs, cette stratégie a démontré tout son intérêt. Malgré ça, les trésoreries ont de nouveau été fortement mises à mal à cause des achats d'aliments pour la deuxième année consécutive.

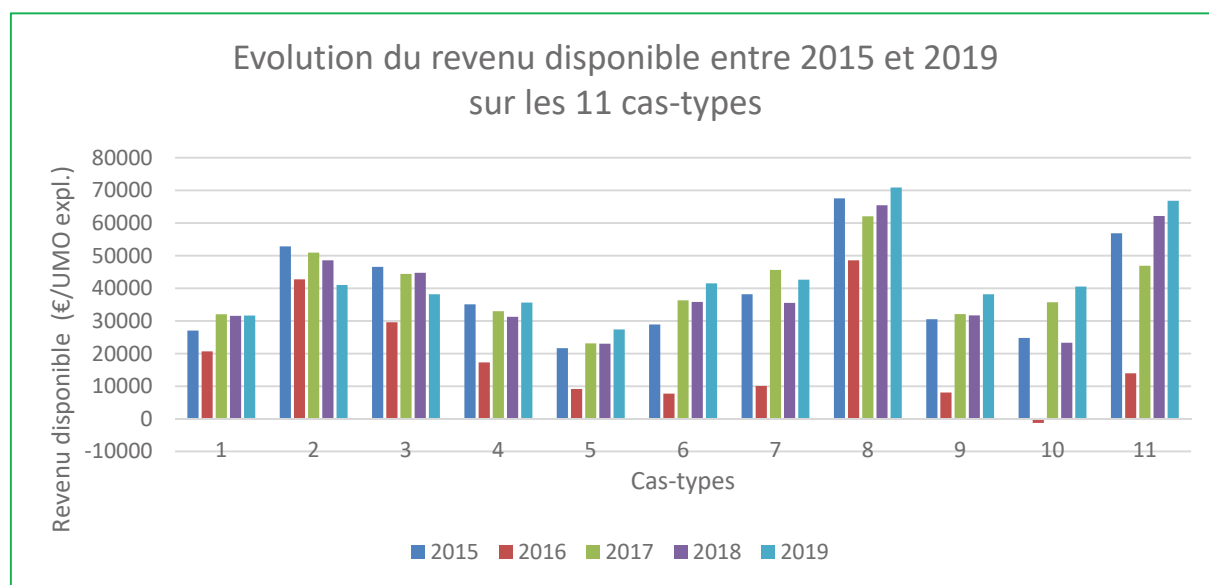


Figure 1: Evolution du revenu disponible par exploitant (€/UMO)